

## **CONTRAT URBAIN DE COHESION SOCIALE 2007 2014**

### **NOTE DE CADRAGE TERRITORIALE ◀ ETATS UNIS / LYON 8<sup>E</sup>**

#### **PROGRAMMATION 2012**

Le quartier des Etats-Unis (en catégorie 2 au titre du cucs et classé en ZUS) compte 14 400 habitants (Insee 2006) et 5 756 résidences principales (17 % de l'arrondissement) dont 93 % de logements sociaux.

L'essentiel du patrimoine de logements sociaux, de part et d'autre du boulevard des Etats Unis, est géré par GrandLyon Habitat avec un bâti de 1934 sur la Cité Tony Garnier, le reste entre 1957 et 1967 (rue Beauvisage et Sarrazin), Alliade étant plus présent sur secteur Villon/début Bd des Eu (Etats nord) et secteur Fabia (Etats sud) avec un bâti du début années 60.

Ce grand quartier présente des caractéristiques démographiques différentes selon les secteurs (cf *enquête triennale sur l'occupation du parc social réalisée en 2009*) mais globalement :

Une des caractéristiques du quartier des EU est la part importante de petits logements (les T2/T3 représentent les  $\frac{3}{4}$  des logements) et donc la cohabitation de personnes seules (surreprésentation sur secteurs sur Tony Garnier, Grange rouge, Etats Unis sud et Million entre 55 et 59% pour une moyenne de 45% sur le 8<sup>ème</sup>) et de familles avec 1 ou 2 enfants mais majoritairement moins nombreuses que sur les autres sites en cucs du 8<sup>ème</sup>.

Une surreprésentation d'habitants âgés pour un quartier d'habitat social (titulaire de bail > 65 ans sur secteur Eugene André, Bonnefond Leynaud, Grange rouge et Etats Unis sud de 41 à 45%, 30% en moyenne sur le 8<sup>ème</sup>)

Le quartier connaît depuis 3 ans, un renouvellement de la population en hausse avec 380 ménages entrants en 2008 (295 en 2007, 306 en 2006). Les secteurs les plus concernés par les emménagements récents sont principalement : Lavirotte, Tony Garnier, Bonnefond et Million. Sur les entrants en 2008: le profil devient plus familial avec 1 ou 2 enfants (26% de couples avec enfants, 18% en 2007) et plus souvent monoparental mais avec une situation globale face à l'emploi dans la moyenne du 8<sup>ème</sup> arrondissement.

Les diagnostics sociaux, éléments de bilans et d'évaluation des actions entreprises ainsi que les enquêtes «écoute habitants» annuelles, convergent vers les observations générales suivantes :

- Un attachement au quartier dont l'image s'est particulièrement améliorée, marqué par une identité valorisante de par, notamment, les équipements dont il est doté (Espace associatif, Place et halle du 8 mai 1945, PIMMS, services à la personne et commerces de proximité, équipements culturels...) et dont la centralité est renforcée par la mise en service du tramway en 2009.
- Un renforcement des atouts culturels du territoire (un saut qualitatif amorcé notamment avec l'ancrage et le rayonnement du NTH8, la mutation de la Fête des Etats en Muzz en Fête) et qui devrait se développer dans les prochaines années autour notamment de l'art contemporain.
- Le Musée urbain Tony Garnier a retravaillé son projet en 2010 et le renouvellement de l'équipe devrait relancer son fonctionnement et la reconnaissance de sa singularité.
- Une offre commerciale globalement satisfaisante mais qui nécessite une certaine veille pour garantir sa qualité et sa diversité

- La présence d'associations d'habitants repose sur des personnes engagées depuis longtemps et dont le renouvellement et l'accompagnement devront être soutenus (processus de renouvellement au sein du CA du Centre social Etats Unis en cours depuis 2009)
- Une évolution sociodémographique en cours avec l'arrivée de nouveaux ménages, parfois en situation de forte précarité et pour lesquels l'offre de services (équipements petite enfance, animations socio-éducatives, actions d'accompagnement social...) n'est pas forcément suffisante eu égard à la taille du quartier (une seule structure socioéducative de proximité sur le quartier)
- Des difficultés de cohabitation et une dégradation de la vie sociale (particulièrement sur les secteurs Beauvisage et Cité Tony Garnier), confirmée par l'enquête Ecoute habitants.
- Des difficultés de gestion des espaces extérieurs de domanialité privée mais d'utilisation publique (circulation piétonne et motorisée, dégradation liée à la sur occupation des espaces ...)
- D'un point de vue éducatif et scolaire, on constate une diversité des situations entre les 4 groupes scolaires du quartier mais l'essentiel des difficultés sociales et éducatives se concentrent sur les écoles Fournier et Pergaud.
- L'analyse des quotients familiaux des enfants inscrits dans la cantine scolaire des écoles Fournier et Pergaud confirme la forte proportion de ménages en grande précarité (paupérisation sur Fournier), et précarité en développement sur Péguy.
- Cette tendance se retrouve au collège Longchanbon où les 2/3 des élèves sont boursiers (1/4 moyenne académique)
- Mais c'est surtout la situation du collège Longchambon qui reste difficile avec des résultats scolaires préoccupants avec d'importants écarts à la moyenne et des stratégies d'évitement toujours présentes, renforcées par l'assouplissement de la carte scolaire en vigueur dans les collèges depuis 3 ans. Néanmoins, on observe, cette année, une reprise des effectifs à l'entrée en 6<sup>ème</sup> (tendance à confirmer)
- Néanmoins, des efforts de valorisation et d'attractivité sont mis en place via notamment depuis 2007/2008 la mise en place d'un pôle territorial d'éducation artistique et culturel dans la cadre du RRS Etats Unis et piloté par le collège, labellisé par la DRAC en 2009/2010.
- On observe une tendance progressive depuis 5 ans de « reconquête » du collège avec des résultats encourageant de réussite du BEPC (passage de 48.70% en 2006, 66.70% 2009 à 84.78% en juin 2010, approche de la moyenne académique). Cette évolution positive témoigne des efforts entrepris au sein des établissements du secteur.
- Un développement des expérimentations et de projets artistiques avec une augmentation de l'implication des équipements culturels lyonnais (Bibliothèque municipale, le Conservatoire, le MAC, les Biennales...).

**L'enjeu transversal de développement du quartier Etats Unis consiste à confirmer la centralité et l'identité du quartier et à accompagner ses mutations démographiques.**

**Ce projet de quartier se décline en 3 axes prioritaires :**

- Consolider et pérenniser la dynamique culturelle et festive
- Poursuivre l'amélioration du cadre de vie
- Développer des actions d'accompagnement social adaptées et prenant en compte notamment l'arrivée de nouvelles populations

Les priorités d'intervention ont été formalisées dans le Contrat Urbain de Cohésion sociale 2007-2009, signé le 27 juin 2007 entre la Ville de Lyon et ses partenaires.

Le Contrat Urbain de Cohésion Sociale de Lyon fait l'objet d'un avenant 2011 2014 qui sera signé fin 2011 par les différents partenaires institutionnels.

Les études conduites en 2011 ont été l'occasion d'identifier des orientations d'évolution et des stratégies de développement urbain, économique et de l'habitat notamment. Ces orientations doivent permettre de définir un schéma de référence pour le secteur Etats Unis/ Langlet santy et d'identifier et de valider les priorités à mettre en œuvre sur le court, moyen et long terme.

Ces éléments devraient contribuer à renforcer la centralité, l'identité et l'attractivité du quartier des Etats-Unis.

L'année 2012 doit permettre de mieux prendre en compte le renouvellement de la population sur l'ensemble du quartier, les situations sociales difficiles, de renforcer les interventions d'accompagnement social et de prévention sur les secteurs et les publics les plus fragiles, et de poursuivre la dynamique de développement culturel en s'appuyant sur les équipements ancrés sur le quartier.

Enfin, les résultats atteints en matière de cadre de vie devront être pérennisés.

**Initier des démarches différenciées et adaptées  
aux spécificités de certains secteurs du grand quartier des Etats Unis**

**Une attention particulière à porter sur le secteur Beauvisage/Préssensé**

*Un secteur marqué par des problèmes récurrents de vie sociale et de voisinage. Une présence plus importante de familles en situation de précarité (taux de bénéficiaires CMUC le plus élevé du quartier sur secteur Viviani), une augmentation des demandes de départ auprès du bailleur sur Bonnefond/Leynaud*

- Développer les interventions en matière d'animation de proximité, de prévention et d'accompagnement socio éducatif
- Soutenir les actions périscolaires et les projets éducatifs des écoles Fournier, Pergaud
- Poursuivre les démarches liées au dispositif tranquillité sur ce secteur.
- Secteur à prioriser dans le cadre de la GSUP.

**I. CONSOLIDER ET PERENNISER LA DYNAMIQUE CULTURELLE ET FESTIVE**

▪ **Vie culturelle et festive**

- Soutenir la dynamique participative et partenariale des évènements festifs et culturels : accompagner la pérennisation de MUZZ en fête vers un format festival, et favoriser son rayonnement.
- Développer les actions culturelles favorisant la rencontre des publics, les relations intergénérationnelles et interculturelles, et notamment conduire une réflexion sur les actions culturelles envisageables liées aux évolutions sociodémographiques en cours.
- Prendre en compte la culture comme « outil » de remobilisation et de valorisation de certains publics en difficultés (isolés, en insertion sociale ou professionnelle, en difficultés scolaires...)

▪ **Ancrage des équipements culturels dans le fonctionnement du quartier**

- Développer et pérenniser les actions des institutions culturelles présentes sur le quartier : Musée Urbain Tony Garnier, Nouveau Théâtre du 8ème
- Accompagner le projet « 8eme art » d'implantation d'œuvres d'art contemporain sur l'espace public porté par GLH ( par des actions de médiation adaptées).
- Développer de nouvelles actions culturelles en lien avec la médiathèque du Bachut et en partenariat avec les opérateurs locaux
- Soutenir la dynamique engagée et renforcer les articulations autour du parcours culturel PTEAC dans le cadre du réseau ECLAIR (ex RRS)

**II. POURSUIVRE L'AMELIORATION DU CADRE DE VIE**

▪ **Gestion sociale et urbaine de proximité**

- Engager des projets globaux d'amélioration du cadre de vie, avec un volet fort de sensibilisation, sur les secteurs qui sont apparus prioritaires lors de l'évaluation de la GSUP (Bonnefond/Leynaud, Cazeneuve André).

- Accompagner les habitants dans une démarche de participation active à l'amélioration du cadre de vie : actions fortes de sensibilisation et mobilisation, visites de quartier, actions partenariales de sensibilisation au cadre de vie, etc.
- Renforcer les moyens de droit commun et de GSUP sur ces secteurs : rénovation des parties communes, réalisation de petits travaux, chantiers loisirs, etc.
- Poursuivre l'opération «réhabilitation des logements vacants» alliant insertion professionnelle des jeunes et qualité attractive des logements, envisager une partie d'intervention sur les parties communes.
- Pérenniser les efforts d'entretien des espaces extérieurs de l'ensemble du quartier en stabilisant les moyens d'intervention.

#### ▪ **Développement économique**

- Dans le cadre du FISAC (tranche 2, 2010-2012) : contribuer à la modernisation du pôle commercial par des aides à la rénovation des vitrines et à l'animation des activités commerciales (sédentaire et forain), artisanales et de services (y compris équipements culturels) et favoriser les liens avec la nouvelle association des commerçants du 8<sup>ème</sup>.

### **III. DEVELOPPER DES ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ADAPTEES**

#### ▪ **Dynamiques collectives, lien social et citoyenneté**

- Aider au maintien à domicile des personnes âgées et à rompre l'isolement social dans lequel elles peuvent se trouver.
- Accompagner le développement de « l'espace parents enfants » en mobilisant les parents dans son fonctionnement et son ouverture au quartier, et positionner cet espace comme ressource dans le champ du soutien à la parentalité et comme lieu de développement local pour le quartier
- Organiser l'accueil des nouveaux habitants, en lien avec les bailleurs, les associations et structures et les personnes impliquées dans la vie du quartier.

#### ▪ **Insertion sociale et professionnelle**

- Maintenir et renforcer la présence de proximité, par une posture d'« Aller vers » afin d'accompagner notamment les jeunes adultes en difficultés et les plus éloignés de l'emploi
- Pérenniser le lieu d'accueil de proximité emploi, développer la prise en charge personnalisée des publics adultes, en lien avec le Pôle de services de Maison de l'Emploi et de la Formation
- Adapter l'offre d'apprentissage du français aux besoins repérés dans le quartier et veiller à la complémentarité de ces actions avec le Pole linguistique de proximité et les dispositifs d'actions diplômantes
- Initier des actions de promotion de l'égalité des chances pour des populations victimes de discriminations.
- Diversifier les expériences de travail dans les parcours d'insertion professionnelle (chantiers d'insertion, Dispositifs d'insertion sur les marchés d'entretien des espaces collectifs, Activation des clauses d'insertion dans les marchés publics...)
- Prendre en compte les problématiques particulières des femmes seules en charge de famille (isolement, modes de garde...)

- Développer et soutenir les liens et relais associant les structures de proximité, la prévention spécialisée, la Mission locale et les opérateurs de l'insertion socioprofessionnelle
- Soutenir la création d'activités, le développement et à la diversification des emplois

#### ▪ **Action socioéducative**

- Poursuivre les animations auprès des enfants de moins de 12 ans, en accentuant le travail auprès de leurs familles (et notamment favoriser l'accueil des enfants « électrons libres » les plus éloignés)
- Assurer une présence de proximité et développer des actions adaptées aux besoins des adolescents et jeunes du quartier (12-18 ans) et Consolider les actions proposées dans le cadre du secteur jeune du Centre Social et renforcer l'accueil sur les horaires atypiques
- Favoriser le développement d'actions de prévention en matière de santé au sein des structures ayant vocation à accueillir des parents (LAP, LAEP...).
- Améliorer la prise en charge des enfants de 3-6 ans sur le secteur : augmenter la capacité d'accueil des enfants de 3-6 ans sur les vacances et mercredis. Développement de 24 places en ALSH 3-6 ans sur les mercredis et vacances scolaires (CEJ).
- Favoriser l'ouverture culturelle et développer les pratiques par un accompagnement personnalisé durable des enfants. (tutorat artistique musical)
- Accompagner les parcours et favoriser l'adaptation des enfants à l'environnement collège en perspective de leur passage en 6ème.
- Accompagner les parents et les enfants dans les usages numériques notamment afin de réduire les risques de fracture numérique afin de favoriser le suivi de l'enfant et en perspective du développement des ENT.
- Améliorer l'image du collège afin de réduire les phénomènes d'évitement et endiguer la baisse des effectifs du collège :

Réduire le nombre de situations d'exclusion par la prévention.

Inclure la question des sciences dans une logique de parcours en lien avec le projet de circonscription et le collège (définition du projet parcours science).

Développer les actions visant à améliorer le rapport filles garçons au collège.

Développer l'accompagnement et l'ouverture culturelle (PTEAC)

Réduire le décrochage scolaire précoce : Projet d'accompagnement au stage obligatoire de 3ème pour des élèves dépourvues de « réseau » et en lien avec des supports culturels notamment sur les savoirs être et l'expression orale. Lien avec groupe de travail Mission locale.

- Lutte contre les discriminations dans les parcours scolaires : Réduire la fracture des genres dans l'orientation : Projet de lutte contre les discriminations dans les parcours scolaires.

#### ▪ **Santé**

- Faciliter l'accès aux droits et l'accès aux soins des publics les plus précaires,
- Lutter contre l'isolement des personnes âgées et favoriser leur accès à la prévention et aux soins,
- Accompagner le projet de création d'une maison pluridisciplinaire de santé et soutenir son implantation sur le quartier,

- Soutenir la mise en place d'actions de prévention santé adaptées aux besoins de la population.
- Favoriser le développement d'actions de prévention en matière de santé au sein des structures ayant vocation à accueillir des parents (LAP, LAEP...).
- Favoriser la prise en compte des problématiques de santé mentale.

### Pour Mémoire



La date limite de réponse aux appels à projets est fixée au **10 novembre 2011** au plus tard. Toute réponse s'effectue par mail à l'adresse suivante : [polville@mairie-lyon.fr](mailto:polville@mairie-lyon.fr)

Avant tout envoi, merci de bien vouloir contacter la Mission territoriale afin qu'une **étude préalable** de votre projet puisse avoir lieu avec un membre de l'équipe.



Les actions participant au développement du quartier feront l'objet d'une **communication adaptée**, en utilisant autant que possible les logos, labels... adéquats (référence au CUCS, au projet de quartier, label d'une action partenariale...).



De manière à pouvoir **évaluer** précisément les effets des actions programmées, les projets devront mentionner les indicateurs de mesure et les résultats attendus au regard des priorités développées dans la présente note de cadrage.

Vos interlocuteurs :

Mission Territoriale Entrée Est 170 av Général Frère 69008 Lyon Tel : 04 72 78 51 30